



RESTAURANT SCOLAIRE DE BARATIER/SAINT-SAUVEUR

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

À compléter et retourner à la mairie de Saint-Sauveur ou sur accueil@saintsauveur-hautes-alpes.fr avant le 3 juillet 2026

COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR

PIECES OBLIGATOIRES POUR TOUTE INSCRIPTION

- FICHE DE RENSEIGNEMENTS dûment complétée et signée
- ATTESTATION D'ASSURANCE 2026/2027

ENFANT(S)

☞ **Nom de l'enfant :** **Prénom de l'enfant :**

Né(e) le : à :

Classe : Allergies alimentaires/Régime particulier :

☞ **Nom de l'enfant :** **Prénom de l'enfant :**

Né(e) le : à :

Classe : Allergies alimentaires/Régime particulier :

☞ **Nom de l'enfant :** **Prénom de l'enfant :**

Né(e) le : à :

Classe : Allergies alimentaires/Régime particulier :

PARENTS

☞ **Nom, prénom de la mère :**

Née le : à :

Adresse :

Mail - n° téléphone(s) fixe et/ou mobile :

Employeur, adresse et n° de l'employeur :

☞ **Nom, prénom du père :**

Né le : à :

Adresse (si différente de la mère) :

Mail - n° téléphone(s) fixe et/ou mobile :

Employeur, adresse et n° de l'employeur :

Souhaitez-vous régler la cantine par prélèvement mensuel automatique ? Oui

Non

Si Oui, merci de bien vouloir fournir un RIB. Si le prélèvement automatique est déjà mis en place, vous n'avez pas besoin de répondre à la question ci-dessus et donc pas besoin de nous renvoyer votre RIB (sauf en cas de changement de banque).

SITUATION DES PARENTS :

En cas de séparation / divorce, indiquez qui a la charge des frais de restaurant scolaire :

La mère Le père

Garde alternée (dans ce cas merci de contacter la mairie : mairie@saintsauveur-hautes-alpes.fr – 04 92 43 18 39)

TOUTES SITUATIONS CONFONDUES : NOM DE LA OU DES PERSONNES AYANT

L'AUTORITE PARENTALE :

Si l'enfant a déjà été inscrit au restaurant scolaire, veuillez passer directement à la rubrique assurance scolaire. Si non, pour toute 1^{ère} inscription uniquement, merci de noter ci-dessous l'adresse mail qui vous permettra de vous connecter au service monespacefamille.fr et de recevoir toutes les informations concernant le restaurant scolaire. **Attention, une fois enregistrée, l'adresse mail ne pourra plus être modifiée et sera valable pour toute la scolarité de l'enfant.**

Adresse mail :

2^{nde} adresse mail (garde alternée) :

ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

☞ **Nom et adresse de la compagnie d'assurance :**

☞ **N° de Contrat :**

Le(s) représentant(s) légal(légaux) certifient que l'(les) enfant(s) est-sont assuré(s) - merci de cocher la case ci-contre.

Le(s) représentant(s) légal(légaux) reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire – merci de cocher la case ci-contre.

Date : **Nom(s) et signature(s) du ou des représentant(s) légal (légaux) :**

Les informations recueillies dans ce formulaire sont conservées pendant la durée légale (5 ans) pour la gestion des inscriptions au restaurant scolaire de Baratier/Saint-Sauveur. Ces informations sont destinées au service communal habilité. Ce traitement de données relève de l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investie la commune de Saint-Sauveur en application du règlement général sur la protection des données ([article 6](#)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, de limitation et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : mairie@saintsauveur-hautes-alpes.fr ou par voie postale : Mairie de Saint-Sauveur – Chef-Lieu-05200 Saint-Sauveur.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte> ou par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.